



Contournement autoroutier d'Arles : concertation publique du 2 décembre 2020 au 31 janvier 2021

Du 2 décembre 2020 au 31 janvier 2021, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Provence-Alpes-Côte d'Azur (DREAL), représentant l'Etat maître d'ouvrage du projet, invite le public à s'informer, poser des questions et formuler ses contributions sur le projet de **contournement autoroutier d'Arles et les variantes de tracés** proposées à la concertation.

Afin de permettre à chacun de s'informer et de participer, y compris aux publics n'ayant pas accès à Internet, la DREAL a prévu les modalités d'information et de participation suivantes :

- **10 réunions et ateliers ouverts au public** : huit sur Arles et deux sur Saint-Martin-de-Crau
- **7 permanences** pour des rendez-vous individuels : cinq sur Arles et deux sur Saint-Martin-de-Crau
- **2 expositions publiques** avec mise à disposition de **registres papier** pour recueillir les contributions :
 - Pôle services publics d'Arles
 - Services techniques de Saint-Martin-de-Crau
- **Un site internet www.contournementarles.com** et une adresse postale pour recueillir des contributions : DREAL - 16, rue Zattara - CS 70248 - 13331 - Marseille cedex 3

Les réunions et permanences sont prévues de façon présentielle sur inscription préalable, dans le strict respect des précautions sanitaires formulées par les autorités. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, le format de ces échanges pourra être adapté et se tenir à distance.

Le projet de contournement autoroutier d'Arles répond à trois objectifs prioritaires :

- **Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des riverains**
- **Garantir la continuité autoroutière et améliorer la sécurité routière**
- **Contribuer au développement socio-économique local.**

Ce projet prévoit trois sections d'aménagement distinctes :

- Un tracé neuf de 13 km à 2x2 voies, entre la barrière de péage d'Eyminy et Balarin
- Un réaménagement sur place de la RN 113 avec un élargissement à 2x3 voies, sur 3 km entre Balarin et Saint-Hippolyte
- Un réaménagement de la RN 113 à 2x2 voies sur 10 km, entre Saint-Hippolyte et la barrière de péage de Saint-Martin-de-Crau.

POUR VOUS INFORMER ET PARTICIPER

Documents d'information, contacts, dates, lieux, horaires, liens visioconférence, etc
www.contournementarles.com ou 06.41.17.64.11 (heures ouvrées)

Annexés à ce communiqué de presse :

- l'arrêté préfectoral
- le « flyer » détaillé sur les modalités de la concertation

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

